

## Obligations des opérateurs qui mettent du bois et des produits dérivés sur le marché

2008/0198(COD) - 20/10/2008 - `#{summary.subTitle}`

La Commission a fourni des informations concernant la communication et la proposition législative visant à prévenir la mise sur le marché de bois et de produits du bois ayant fait l'objet d'une récolte illicite.